



n°4 INFO BIO

Retrouvez toute l'actualité sur www.snbh.asso.fr

JUILLET
AOUT
2016

Agenda

Réunion avec la
DGS : 13 juillet

Été 2016 : Résultats
de la nouvelle
enquête SNBH

Prochain numéro de
Info Bio : Septembre
2016

Journal Officiel

Arrêté du 15 juin 2016 relatif à
l'indemnisation de la
permanence et de la continuité
des soins des personnels
médicaux et odontologiques
dans les établissements publics
de santé et dans les
établissements publics
d'hébergement pour personnes
âgées dépendantes, des internes
et des étudiants en médecine
NOR: AFSH1616701A

Arrêté du 15 juin 2016 relatif aux
émoluments, rémunérations ou
indemnités des personnels
médicaux, pharmaceutiques et
odontologiques exerçant leurs
fonctions à temps plein ou à
temps partiel dans les
établissements publics de santé
NOR : AFSH1616699A

Décret no 2016-839 du 24 juin
2016 relatif aux conditions et
modalités d'exercice des
biologistes médicaux et portant
création de la Commission
nationale de biologie médicale
NOR : AFSH1604140D

DOCUMENT COFRAC :
SH REF 02 rev #05
Entré en vigueur le 01/07/2016

Edito de la présidente du SNBH



L'ensemble du bureau du SNBH se joint à moi pour vous annoncer la sortie du numéro 4, un numéro estival, en espérant que l'été apporte un peu de soleil et de repos bien mérités.

N'oubliez pas vos devoirs de vacances ! Nous organisons une enquête, et souhaitons évaluer les deux gros sujets du moment : l'accréditation et les GHT. Participez ici :

www.enquete-ete-2016.snbh.fr

Ce mois ci, au Journal Officiel, vous avez vu la revalorisation des salaires et des gardes/astreintes hospitalières.

Le 45ème colloque s'est achevé sur un succès :
895 inscrits au colloque
Dont 484 biologistes, 31 assistants et 102 internes

D'ores et déjà nous vous donnons rendez vous l'an prochain, à Bordeaux, du 27 au 29 septembre 2017.

Vous trouverez dans la partie réservée aux adhérents du site internet du SNBH les différents documents détaillés présentés lors de l'AG, répondant ainsi aux différentes questions diverses que certains nous ont fait remonter.

Vous trouverez également la lecture explicative que nous avons faite concernant le nouveau SH REF 02, qui est entré en vigueur le 1er juillet.

La date butoir pour l'accréditation des laboratoires approche. Certains d'entre vous n'ont toujours pas été visités par le Cofrac et sont inquiets. Nous militons, notamment auprès de la DGS, pour un assouplissement de cette date et espérons qu'elle sera repoussé à 2017. Nous vous tiendrons au courant dès que nous aurons du nouveau, comme annoncé en Assemblée Générale. Un amendement est en cours sur l'article 48 bis du projet de loi relatif à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique pour repousser au 31 décembre 2017...

A très bientôt